

AUTRANS le vendredi 13 janvier 2006 à partir de 18h :

La 3^{eme} édition des VOEUX de l'INTERNET

Courriel envoyé le 8 janvier 2006 aux membres du jury composé :

- des lauréats 2005 (et remettants 2006) : Michel BRIAND (Sté civile), Maurice BENAYOUN (Arts), Jean DIONIS du SEJOUR (Politique), Jacques LE MAROIS (Etps)
- Pierre de la COSTE (remettant Arts 2004), Bruno OUDET (lauréat 2004 Sté Civile), Bruno SALGUES, Francis MUGUET, Christian SCHERER et Denis MARION organisateurs.

Bonjour !

[Rappel du règlement des Voeux précédents :

- les lauréats de l'année précédente (2005) font partie du jury et sont également les remettants de l'année suivante (2006);
- il y a 4 catégories prélistées;
- concernant la catégorie "politique" il n'y a pas possibilité de nommer des politiques présents au gouvernement;
- l'actualité, l'ensemble d'une carrière ou un choix délibéré du jury font que les acteurs territoriaux internautes méritants sont récompensés par les E- Toiles d'Or.]

Après un premier tour d'horizon opéré par les organisateurs, les nominés des 4 E Toiles d'Or 2006 sont :

Catégorie Artistes :

Grégory CHATONSKY: <http://www.incident.net>

Christain LAVIGNE : <http://www.toile-metisse.org/cl/>

Jacques PERCONTRE : <http://iloveyou.38degres.net/marse05>

Sylvie ASTIER : <http://www.no-text.net/>

explication : au gré des rencontres, des performances : ici le SIANA, ailleurs Nancy et Interscult, ou plus prosaïquement de l'influence du lauréat 2005 ;-)

Choix final (1) : Grégory CHATONSKY, jeune touche à tout du multimédia, aventurier de la photo numérique, son oeuvre est déjà reconnu par les moins jeunes artistes de son art. C'est le trophée dédié à un surdoué.

Quant à Christian LAVIGNE, mathématicien, designer et sculpteur c'est surtout son coté « artiste engagé » qui

l'a emporté. 6 mois dans une prison sénégalaise pour avoir soutenue une exposition d'artistes locaux impose le respect et cette récompense est grandement méritée.

Catégorie Entreprises :

LINAGORA : <http://www.linagora.com/>

KARTOO : <http://www.kartoo.com/index.php3?langue=fr>

SAT-ISFACTION : <http://www.sat-isfaction.net/newhome/>

explication : logiciels libres, moteur de recherche français et un satellitaire innovant dédié à l'Internet (ce qui est fort rare !)

Choix final (1) : par cette distinction de SAT-ISFACTION, c'est la volonté de donner une visibilité au vrai défi que se donne les entreprises liées au satellitaire sur le sol français... A la recherche des zones blanches, ces entreprises pas comme les autres offrent de l'espoir à des espaces territoriaux dominés par la nature que la technologie terrestre n'a su conquérir en terme de haut débit !

Yvan TEVONIAN, après avoir couvert AUTRANS, HOURTIN..., est un authentique battant !

Catégorie Politique :

Christine BOUTIN : http://www.assemblee-nationale.fr/12/tribun/fiches_id/632.asp

Yves SAUGUNOT : http://www.assemblee-nationale.fr/12/tribun/fiches_id/2775.asp

Richard CAZENAVE : <http://www.richardcazenave.com/>

Yvan LACHAUD : <http://www.yvan-lachaud.com./sommaire.htm>

explication : compte tenu de l'actualité parlementaire DADVSI ce choix est en rapport direct avec les intérêts de la société civile et les politiques convaincus qu'il existe une alternative économique socio-culturelle aux grands majors!!!

Choix final (1) : en fait c'est un prix collectif qui a été décerné : tous différents (on aurait pu aussi citer Christian PAUL, Patrick BLOCHE) les députés ont votés avec leurs cœurs ce 21 décembre 2005 et se sont rappelés que leurs enfants et petits enfants pratiquent le peer to peer. Après l'expression consacrée « phénomène de société » c'est l'expression « vote de société ou sociétal » qui doit être attribuée à ces parlementaires de tous bords qui se sont retrouvés autour d'une vraie cause « paire à paire » ! Mention spéciale au jury, le site de Richard CAZENAVE est clair , simple et informatif de plus il se bat pour l'interopérabilité des systèmes informatiques !

Catégorie Société Civile :

Divina FRAU-MEIGS : <http://www.wtis.org/spip/article124.html>

Jean FULLSACK : <http://www.csdptt.org/article335.html>

Djilali BENAMRANE : <http://www.oui.net/modules/news/>

explication : ceux qui ont contribué activement à la représentation de la société civile française et francophone cad dans les nombreuses réunions préparatoires de caucus en qualité de chairman ou activistes francophones désintéressés...si, si cela existe ;-)

Choix final (1) : difficile choix, tous se sont battus avec de vraies convictions, sans relache, en toute humilité et sans moyen.....Divina est une belle gagnante ;-)

A noter : exceptionnellement en 2006 il y a eu : **(1)**

- un double prix artiste (un seul prix est décerné normalement)
- Grégory CHATONSKY, était absent pour cause de déplacement sur Montréal. La tradition (vieille de 2 ans !) veut que chaque lauréat doit être présent pour recevoir le trophée
- les E -Toiles d'Or 2006 étaient réellement numériques donc les remettants ont remis d'une façon virtuelle les trophées. NB : finalement c'était très pratique pour Grégory CHATONSKY ;-)
- les E Toiles d'Or ont été conçues par un des lauréats (Christain LAVIGNE) Les années passées c'était Francis MUGUET(2004) et Elisabeth SCHERER (2005) les concepteurs-réalisateurs sur de vraies toiles avec de la vraie gouache !

Organisation officielle : Tour de France des Territoires <http://www.wtis.org>

Partenaires : Délégation aux Usages de l'Internet, Institut National des Télécommunications, Ecole Nationale Supérieure des Techniques Appliquées, Skylogic, 3i3s, Capucine, Diacocyber et les nombreux et sympathiques internautes de France et de Navarre.

Archives, programmes et liens sympathisants :

Voeux Internet 2004 <<http://www.wtis.org/voeux04.pdf>>

http://ensmp.net/2004/01/23/diaco/la_fete_au_ministere_de_la_recherche.html

Voeux Internet 2005 <<http://www.wtis.org/voeux2005.html>>

http://cyberdiaco.free.fr/les_voeux_de_linternet_2005.htm

http://www.admi.net/cgi-bin/wiki?E-Toiles_D.Or2004

Bien à vous tous,

Denis MARION

Président

Tour de France des Territoires

08 73 05 04 69

06 76 08 01 41

<http://www.wtis.org>

(1): commentaires off et après délibérations du jury.